

BUREAUX: RUE NAIN,

ABONNEMENTS:
R. OUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 23 fr.; un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; un an, 51 fr.

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RECLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 45, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing, 5 20, 7 05, 8 43, 10 12, 11 38, m., 1 45, 3 46, 4 59, 5 58, 8 18, 10 23, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 6 50, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 59, 8 09, 9 44, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 23, 8 24, 11 08. Valenciennes à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 59, 5 57, 8 13, 10 13.

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (DU 4 JUILLET) and (DU 5 JUILLET). Rows include various financial indicators like '50/100', '50/100', '50/100' with corresponding values.

ROUBAIX, 3 JUILLET 1873

Nous ne pouvons nous empêcher d'insister encore sur la séance de mercredi; elle a prouvé avec tant d'évidence l'union et le nombre des membres de la majorité, que M. Thiers et ses partisans vont se décider, pour quelque temps nous l'espérons, à mettre fin à leurs intrigues. Le succès obtenu par l'honorable duc de Broglie est d'autant plus digne de remarque, que certains divergences d'opinion avaient pu faire redouter une division du parti conservateur sur la question d'opportunité, résistante à quelques conseils malheureux, M. de Broglie en acceptant l'ajournement, a entraîné le centre droit, l'accord s'est établi, et se maintiendra tant que le ministère, fidèle à son mandat, répondra, comme il l'a fait jusqu'à ce jour, à la confiance de l'Assemblée. Cette victoire de la majorité a eu pour effet de hâter la dissolution non-seulement du centre gauche qui n'était plus qu'une étiquette, mais encore de la République conservatrice, qui avait la prétention d'être un programme.

Depuis hier, semblant se rendre compte de leur impuissance absolue, les partisans de M. Thiers sont tombés du côté où ils penchaient. Leurs organes ont décidément pris place dans les rangs du radicalisme, et ils réservent toutes leurs caresses, toutes leurs amabilités pour M. Gambetta. La République conservatrice se fonde dans la République radicale; c'était prévu, car c'était logique.

Nos amis ne peuvent que se féliciter d'avoir par l'acte vigoureux du 24 mai, arraché la France au péril qui la menaçait; désormais les situations sont plus tranchées, d'un côté les conservateurs de l'autre les radicaux; il s'agit de ne pas s'endormir dans le triomphe et de savoir en profiter, pour mener l'œuvre à bonne fin; de bonnes lois de réorganisation sur l'armée, les finances les municipalités sont nécessaires; on y travaille assidument et leur présentation prochaine trouvera la majorité conservatrice prête à les voter. Mais à côté des lois de réorganisation il y a encore un remaniement considérable à effectuer dans le personnel administratif. Les administrations préfectorales ne sont point suffisamment épurées; on a à peine touché aux parquets.

La réserve qu'apporte le ministre dans cette œuvre délicate de la révision du personnel de la magistrature, témoigne du soin scrupuleux avec lequel il étudie les titres de certains magistrats à occuper des postes auxquels ils ont été élevés. Au nombre des procureurs-

général dont la situation est fort ébranlée, on cite M. Reybaud, procureur-général de Montpellier. La triste affaire du couvent de Ste-Gracieuse, l'écoulement des prévenus de Rivesaltes, auxquels le nom de ce magistrat a été mêlé, aurait attiré l'attention du ministre sur le compte du procureur général de Montpellier. Les conservateurs et les républicains de ce ressort témoignent peu de souci, paraît-il, de voir maintenu M. Reybaud à la tête du parquet, mais on affirme que les librepenseurs du ressort travaillent activement à son maintien. — A. Z.

CHRONIQUE

Le Journal Officiel publiera demain une note des fêtes en l'honneur du schah de Perse.
Le dépôt de remonte de Paris opère en ce moment des achats de chevaux russes, destinés à nos régiments de cavalerie légère.
Le 30 juin a été inaugurée à Reimschoppen, une pyramide de 10 mètres de haut surmontée d'une croix nimbée portant pour légende:
AUX CUIRASSIERS DE REIMSCHOPPEN.
Le mode des duels tend à revenir. Le bruit court qu'un député de la Haute-Vienne aurait envoyé ses témoins au rédacteur d'un journal bonapartiste, à l'occasion d'un article publié par ce dernier.
C'est n'est pas M. Lockroy, mais M. G. Perrin, qui a une affaire avec M. Léonce Dupont, du Gaulois. Rien n'a encore été arrêté définitivement.
Les cinq sections de l'Institut, réunies sous la présidence de M. Haureau, de l'Académie des Inscriptions, ont décerné, avant-hier, le grand prix biennal de 20,000 fr. à M. Auguste Mariette, pour ses beaux travaux en Egypte. On se rappelle que le prix biennal a été déjà donné six fois à MM. Figeau, Thiers, Guizot, Oppert, Wurtz et Félicien David.

Citons un volume fort instructif, couronné par l'Académie, et publié sous ce titre: Les lois de la vie et l'art de prolonger ses jours, par J. Rambosson.
Il était curieux, dit l'auteur, de rechercher quelle est la moyenne de la vie inhérente à chaque profession. Le tableau suivant donne, d'après les professions, le nombre de personnes, sur cent, ayant atteint la soixante-dixième année:
Ecclesiastiques. . . . . 42
Agriculteurs. . . . . 40
Commerçants et manufacturiers. . . . . 33
Militaires. . . . . 32
Commis. . . . . 32
Avocats. . . . . 29
Artistes. . . . . 28
Professeurs. . . . . 27
Médecins. . . . . 24
N'est-il pas curieux que ce soient justement les médecins qui vivent le moins longtemps?

LETTRE DE PARIS (Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 4 juillet.
Les importants résultats de la séance du 2 juillet ont dû éclairer tous les membres du gouvernement sur la nécessité de maintenir l'union de la majorité en prenant le point d'appui sur la droite. Avant la séance du 2, on disait que M.

le duc de Broglie ne voulait point combattre la demande de mise à l'ordre du jour des lois constitutionnelles, dispositions qu'avait influencé le centre droit. Cette attitude indiquait une tendance à accepter la proclamation de la République politique qui conduirait inévitablement au centre gauche, c'est-à-dire à venir dans la politique de M. Thiers.

Le vote du 2 juillet indique manifestement aux ministres du maréchal MacMahon que leur mission est de sonder de plus en plus le centre droit à la droite; là se trouve la majorité de réorganisation et de débat.

M. Fresneau, dans la lettre que publiée aujourd'hui l'Assemblée nationale démontre, avec une élévation, une modération d'idées, que l'union s'obtient seulement sur le terrain des principes et non pas par des concessions fautes aux partis qui sont plus ou moins solidaires de la révolution.

Vous remarquerez, dans la lettre de M. Fresneau, le soin qu'il a mis à déclarer que les rangs de la droite sont ouverts à tous les hommes de qui cherchent l'union en dehors des combinaisons d'intérêt, des rivalités de parti, des antagonismes de personnes; tous ces hommes qui acceptent un prince, parcequ'ils ne l'ont pas choisi, et un principe, parcequ'ils ne l'ont pas inventé. Cette lettre de M. Fresneau est tout un programme bon à méditer.

Après les pèlerinages et les enterrements civils, on remarque dans certaines sphères officielles, une tendance fâcheuse à la peur des questions religieuses. Il ne faut pas être plus pusillanime pour réprimer les excès du suffrage universel, que pour protéger les manifestations sincères de la foi religieuse.

Le projet de loi sur l'aumônerie militaire a été ajourné uniquement parce qu'il était contenu entre la commission et le nouveau ministre de la guerre, que la loi générale sur l'organisation de l'armée précéderait la loi spéciale sur l'organisation particulière du service religieux. Il en sera ainsi, quoique la gauche ait essayé de faire croire à un ajournement indéfini de ce dernier projet de loi.

On a distribué aujourd'hui aux députés le rapport de M. Lambert de Ste-Croix relatif au crédit demandé pour faciliter l'envoi à la Nouvelle-Calédonie des familles de déportés. Ce rapport contient quelques renseignements intéressants:
Pour avoir droit à ce transport gratuit, deux conditions sont exigées: d'une part, l'indigence constatée de la famille; de l'autre, l'assurance que le déporté qu'elle va rejoindre sera en situation de pourvoir à son entretien.

grants qu'on aura à transporter à la Nouvelle-Calédonie.
Toutes ces demandes émanent de famille notablement indigentes, et pour le plus grand nombre, les déportés qu'elles doivent rejoindre ont déjà su se créer de ressources soit en cultivant les terres que le Gouverneur de la colonie leur a concédées, soit en exerçant leurs professions dans la ville de Nouméa, où ils ont obtenu par leur bonne conduite la permission de fixer leur résidence.

De plus, le gouverneur a fait connaître officiellement que la situation de la colonie permettait d'assurer aux femmes, dès leur arrivée, des travaux qui pourraient subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

Ainsi, pour la plupart des émigrants, l'Etat n'aura à sa charge que les secours de route en France, les frais de transport par bâtiment du commerce, la nourriture et l'entretien dans la colonie pendant la période très-courte de la première installation.

Cependant les subsides en vivres et en vêtements devront être continués un peu plus longtemps pour les familles qui vont rejoindre les condamnés auxquels des terres ont été concédées, la mise en valeur de ces concessions ne pouvant donner immédiatement des produits en rapport avec les besoins de ceux qui les exploitent, mais c'est surtout ce genre d'établissement qui importe de favoriser, et c'est là surtout que l'aide de la famille pourra servir le plus utilement l'avenir de la colonisation.

Le projet de loi évaluait à 500 le nombre des personnes à transporter. Les renseignements pris permettent de réduire leur nombre à 450; mais les frais de transports avaient été évalués à 400 francs par personne et ce chiffre doit être un peu plus augmenté. Il résulte des offres qui ont été faites au département de la marine par les armateurs de commerce de nos différents ports, que ce transport ne peut être fait qu'au prix moyen de 460 fr. par personne, et c'est sur ces bases que le ministre a traité conditionnellement, sous la réserve du vote de l'Assemblée avec une maison du Havre, d'où aura lieu le départ. Il faut donc, à raison de 460 fr. pour 450 émigrants, porter à 207,000 fr. la somme primitivement évaluée à 200,000 fr. à raison de 400 fr. pour 500 émigrants.

En revanche, le nombre étant moindre qu'on ne l'avait d'abord pensé, on peut diminuer les dépenses de vivre fixées à 25,910 fr. d'une somme de 7000 fr. Ce qui ramènera au même chiffre le total du crédit demandé. Ce total s'élève à la somme de 253,650 fr.
La majorité de l'Assemblée paraît décidée à adopter avant les vacances, le compte rendu officiel et obligatoire. Il y aura un résumé spécial rédigé pour la presse des départements, par l'habile chef des secrétaires-rédacteurs des procès-verbaux de la chambre, M. Maurel-Dupeyre.

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez les bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. H. Vassier, Libraire-Stationer, 4, rue de la Harpe; A Valenciennes, chez M. A. Brunelle, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX - TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

En raison des fêtes que donne la ville de Paris en l'honneur du schah de Perse, le 13 juillet 1873, la compagnie du chemin de fer du nord organise des trains de plaisir à prix réduits de différents points de la ligne.

Celui de Lille, aux prix de 23 fr. en 2<sup>e</sup> classe, et de 18 fr. en 3<sup>e</sup> classe (aller et retour compris), partira de Lille, à l'aller, le 11, à 10 heures 25 du soir et de Paris, au retour, le 14, à deux 50 du soir.

Tourcoing, Roubaix, Seclin et Carvin profiteront du même voyage et aux mêmes prix.
Le départ de ces différentes localités est ainsi fixé:
Tourcoing, départ le 11, 9 heures 25 soir.
Roubaix, . . . . . 9 . . . 36 . . .
Seclin, . . . . . 10 . . . 47 . . .
Carvin, . . . . . 11 . . . 02 . . .

Les billets seront délivrés à l'avance. Il ne sera fait aucun enregistrement de bagage, et en dehors des trains indiqués ci-dessus, les billets spéciaux n'auront aucune valeur.

D'après la Patrie, M. Boulé vient de décider qu'aucune correspondance directe ne devrait être échangée à l'avenir entre les fonctionnaires municipaux et les divers départements ministériels. Les préfets seront les intermédiaires obligatoires entre les administrations municipales et l'autorité centrale, pour toutes les affaires intéressant le département et qui sont placées dans leurs attributions.

Les administrations autres que le ministère de l'intérieur, qui ont dans les départements des agents placés sous l'autorité des préfets, devront tenir à ces agents l'ordre exprès de ne pas constamment en rapport avec ceux-ci, et ne pas traiter en dehors d'eux les affaires qui concernent leurs services.

Par décret, M. Dupuich, vérificateur de la culture des tabacs à Lille, est nommé percepteur à Annapes, en remplacement de M. Tacquet, nommé percepteur à Marcq-en-Barœul.

L'affaire du vol de suifs à l'abattoir de Roubaix a eu son dénouement hier. Le tribunal a acquitté Capelle, Vanrobest

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 6 JUILLET 1873

— 31 —

LE BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE XXII — (Suite)

Jéricho plaça sur le foyer incandescent le noir liquide, qu'agitèrent bientôt de petits frémissements, et qui laissa voir à sa surface de légers bouillons, semés irrégulièrement, mais augmentant de force à chaque instant.
Lanécromancienne retira elle-même le vase du feu, et surveilla, avec une attention qui semblait profonde, le refroidissement du café.
— Celui auquel vous pensez est loin d'ici! il est même très-loin! dit-elle à Marthe, en procédant, comme toutes ses pareilles, du connu à l'inconnu.
— Hélas! oui, bien loin! répliqua la jeune fille comme un écho douloureux.
— Il y a environ six mois qu'il est parti de France?
— C'est vrai! mais tout cela, je le savais.
— Peut-être! mais moi, je ne le savais pas, et je l'ai deviné!
— Tâchez, à présent, de me dire aussi

ce que je ne sais pas.
— Alors, interrogez-moi sur le sujet qui vous plaira; je répondrai.
— Comment se porte-t-il?
— Comme un charme.
— Pense-t-il à moi?
— Heu! heu!
— Ah! l'ingrat! il m'oublie donc?
— Pas toujours... Mais, vous savez, les distractions du voyage...
— Oh! que c'est mal! fit Marthe en étouffant un soupir.
— C'est mal, peut-être; mais ils sont tous comme cela!
— Mon Dieu! fit Marthe, qui devint toute pâle, lui! Octave! est-ce qu'il simerait une autre femme?
— Aimer, ce serait beaucoup dire... mais enfin!
— Oh!... continuez! voyons! pouvez-vous me dire ce qu'il fait maintenant!
— C'est peut-être un peu difficile mais, si vous y tenez, ce n'est pas impossible... Laissez-moi faire!
Cette dernière recommandation était en vérité bien inutile, car la pauvre Marthe ne songeait pas le moins du monde à troubler l'opération magique. Debout près de la Gauléuse, immobile, blanche comme un marbre, frémissante, retenant son souffle, elle ne perdait pas les plus légers détails de la scène, si émouvante pour elle, qui se déroulait sous ses yeux, et qui allait lui relever peut-être le secret de sa destinée.
Mais la puissance du café s'était épu-

sée sans doute dans les premières opérations, car la sorcière avoua très-franchement qu'elle ne pouvait plus rien distinguer du tout, et comme la jeune fille semblait désolée de voir la conférence interrompue, juste au moment où elle devenait le plus intéressante, la Gauléuse reprit:
— Si le café ne peut plus rien pour nous, ce qui ne m'étonne pas, car voici déjà longtemps que nous le travaillons, il faut le laisser pour essayer autre chose. Nous avons le miroir, qui n'a jamais manqué son effet.
Et comme si elle eût tenu à ne pas perdre une minute d'un temps qui devait être précieux:
— Jéricho, le miroir! fit-elle avec un geste de suprême autorité.
Jéricho, silencieux comme le destin, se dirigea lentement vers un grand bahut de chêne, occupant tout un côté de la pièce, et qui était, comme on eût dit au théâtre, le magasin des accessoires de la Gauléuse, et il en retira un miroir de métal, dont le fond terni ne devait laisser voir que bien imparfaitement les objets.
La Gauléuse s'agenouilla près du brasier et approcha de la veur rougeâtre des charbons ardents le miroir magique, qu'elle venait d'essayer avec soin. Elle fit un signe de la main pour demander le silence, et parut se plonger dans une contemplation profonde; puis, tout à coup, écartant le miroir de ses yeux:
— Ah! dit-elle, malheureux enfant!

qu'est-ce que j'ai vu?
— Parlez! parlez! fit Marthe hors d'elle-même; qu'avez-vous donc vu?
— Une chose horrible, que je n'ose vous dire!
— Dites toujours! ou bien ce que je penserai sera plus horrible encore...
— C'est que...
— Ah! je comprends!... vous n'osez pas!... il est mort!...
— Non! mais il soupe avec une femme toute jeune, qui a des plumes dans les cheveux.
— Dieu! suis-je assez malheureuse! fit Marthe en laissant couler ses larmes.
— Pour cela, oui! Mais attendez, ce n'est pas tout; je vais peut-être voir quelque chose de meilleur...
— Oh! si vous pouvez... Tâchez, je vous en prie!
La Gauléuse reprit le miroir.
— Ah! fit-elle, j'avais raison! bonne nouvelle pour vous!
— Vraiment?
— Oui, il vient de tourner l'avant du bateau vers la France.
— Il se pourrait? il va revenir?
— Attendez! je vois une affreuse tempête... Beaucoup de ses hommes... oh! c'est affreux!... Plus de la moitié périssent...
— Ciel, et lui?
— Lui?... Je ne vois plus...
— Oh! regardez!
— Ah! Je le vois... il est sauvé...

Marthe se jeta à genoux, et, sans fausse honte, sans respect humain, devant cette femme qui ne croyait qu'au diable, elle remercia Dieu.
La sorcière, sans dire une parole, montra à Jéricho, d'un regard singulièrement ironique, la jeune fille toujours agenouillée; mais l'homme à l'œil sombre et au teint olivâtre la contemplait silencieusement lui-même, sans qu'un seul mouvement des muscles de sa face trahit les émotions qui se cachaient sous son masque, coulé dans un bronze impassible.
Marthe se releva enfin, et, fixant sur Madeleine ses larges prunelles, où brillait une flamme dans ses larmes:
— Oh! fit-elle en joignant ses mains, dites-moi encore une chose!
— Eh bien! quoi?
— Reviendra-t-il à temps?
— Non! fit la sorcière en secouant la tête.
— Oh! quel malheur! dit la jeune fille, qui se laissa retomber sur sa chaise, en passant de la joie à l'accablement,
— Vous aurez sans doute bien des chagrins, fit la Gauléuse, et il est difficile qu'il en soit autrement; mais ayez confiance... tout finira bien!
— Il m'épousera donc à son retour? fit Marthe avec un éclair dans les yeux.
— Pour elle, en effet, comme pour toute créature vraiment honnête, il n'y avait